



[en vue]

Villeurbanne, toujours plus sociale et solidaire



Porteuse de cohésion sociale, promotrice d'engagement citoyen, actrice du développement économique local, l'économie sociale et solidaire (ESS) a trouvé à Villeurbanne une terre d'accueil particulièrement propice.

Il y a un an et demi, avait lieu au Palais du travail, la première rencontre des acteurs villeurbannais de l'économie sociale et solidaire (ESS). Une occasion de faire connaissance et d'évoquer les projets du territoire. Et surtout de réaliser un état des lieux pour réfléchir aux pistes d'actions à privilégier, afin de renforcer la dynamique sociale et solidaire. «Aujourd'hui, la phase de diagnostic et de concertation est terminée, et le plan de développement de l'économie sociale et solidaire à Villeurbanne a été dévoilé le 3 mars», explique Agnès Thouvenot, adjointe en charge du secteur.

Trois priorités

La stratégie villeurbannaise se concentre sur trois axes : augmenter la visibilité et promouvoir le secteur de l'ESS d'abord. «Il s'agit de montrer que c'est un modèle pertinent par rapport à nos enjeux d'économie sociale, d'énergie et de démocratie», souligne Agnès Thouvenot. C'est par exemple dans ce cadre que s'inscrit la mise en place d'un répertoire en ligne des entreprises de l'ESS à Villeurbanne (voir encadré ci-dessous). Le deuxième axe



■ L'ESS est une force d'innovation sur laquelle les pouvoirs publics peuvent s'appuyer pour répondre à certains besoins sociaux, pour lesquels ils ne sont pas outillés ou auxquels ils n'ont pas vocation à répondre."

Agnès Thouvenot,
adjointe en charge
de l'Économie solidaire.

consiste à accompagner les associations dans leur dimension économique. «En ces temps de crise et de réduction des moyens des collectivités, il est urgent de garantir la pérennité des structures associatives tout en les accompagnant dans l'évolution de leur modèle», poursuit Agnès Thouvenot. La Ville, en partenariat avec le CCO, pourra ainsi accompagner les associations volontaires vers la mutualisation des locaux ou certains emplois. Cela permettra à la fois de lutter contre l'atomisation des structures qui contraignent leurs salariés à cumuler les contrats ou à subir le temps partiel, mais aussi de générer de la coopération et des dynamiques nouvelles. Enfin, le troisième axe vise à promouvoir les synergies entre politiques publiques et activités sociales et solidaires. «Plusieurs initiatives existent déjà ou sont en projet dans le domaine de la petite enfance, de la mobilité douce, de l'alimentation durable ou encore de la valorisation des déchets, expose Agnès Thouvenot. À cet égard, l'ESS représente un allié des collectivités locales.» Villeurbanne fait également partie du comité de pilotage ESS de la Métropole, avec Lyon et Vaulx-en-Velin : les

initiatives villeurbannaises ont ainsi vocation à être déclinées, et la Ville peut capitaliser sur les projets testés dans l'agglomération.

La dynamique se poursuit

Justement, sur le terrain, projets et développements vont bon train... Villeurbanne, avec 485 établissements relevant de l'ESS et près de 6 000 salariés, est un terreau fertile. La coopérative d'entrepreneurs Elycoop, installée en 2015 sur le pôle Pixel, vient de fêter ses 16 ans d'existence et ne cesse de se développer : 60 personnes ont intégré la coopérative en 2015, pour un total de 124 entrepreneurs accompagnés. La société coopérative et participative (Scop) le Relais, avait installé 19 points de collecte sur le quartier du Tonkin début 2015. La nouvelle convention signée avec la Ville prévoit le déploiement de 15 à 23 nouveaux conteneurs sur les quartiers Buers/Croix-Luizet et Cusset/Bonnevay. Une nouvelle boutique Emmaüs a été inaugurée, en juin dernier, au 40 rue Hippolyte-Kahn. Côté mobilité douce, le Cyclub, atelier créé en 2011 et emmené par Laurent Chaffaux pour «promouvoir le développement et l'usage des

RÉSEAU

UN RÉPERTOIRE DÉDIÉ

Ça vient de sortir ! Un répertoire en ligne des entreprises villeurbannaises de l'économie sociale et solidaire a été lancé le 29 mars dernier, à l'occasion d'une soirée, coorganisée par la Ville et le Gevil (Groupe des entreprises villeurbannaises). «L'idée du répertoire est de rendre accessible une liste des fournisseurs de l'ESS et de créer des ponts entre eux et l'économie conventionnelle», explique Mathieu Fortin, chargé de mission ESS à la Ville. Dans l'optique de promouvoir l'ESS, il est important de montrer que les sociétés "classiques" ont tout intérêt à développer des partenariats avec les acteurs solidaires de leur territoire.» Les entreprises d'ores et déjà identifiées par Mathieu Fortin dépassent largement en nombre celles inscrites au répertoire lancé par l'Ile-de-France. Dans le cadre de la stratégie métropolitaine pour l'ESS, dont Villeurbanne est partenaire, ce catalogue devrait faire figure de pilote avant d'être dupliqué. Destiné avant tout aux sociétés locales, il se conçoit comme un outil complémentaire de la plateforme rhone-solidaire.org, orientée grand public. Le répertoire des entreprises villeurbannaises de l'ESS est accessible sur le site de la Ville. ■

**ÉCONOMIE
sociale & solidaire**

villeurbanne

www.villeurbanne.fr/ess



[en vue]

cycles», est à disposition de ses sociétaires, pour réparer, informer, conseiller... Il organise aussi des bourses à vélo ou encore des cours de «remise en selle».

Des initiatives innovantes s'installent

Le numérique et l'insertion ne sont pas en reste et font bon ménage au sein de Simplon.co, réseau d'écoles et «fabrique sociale de codeurs». Le principe ? Des formations gratuites, intensives et qualifiantes pour apprendre à créer des sites web et des applications mobiles afin d'en faire un métier. Cible prioritaire ? «Les jeunes de moins de 25 ans, non ou peu diplômés, issus de quartiers populaires ou de milieux ruraux. Mais aussi les demandeurs d'emploi, les allocataires des minima sociaux et toutes les populations insuffisamment représentées dans les métiers techniques du numérique», explique Mathilde Aglietta, directrice de Simplon.co. L'entreprise s'est installée au 352 cours Émile-Zola à l'automne. Autres lancements à signaler, ceux de l'épicerie solidaire Notre marché autrement et de Lell, modèle innovant de distribution de produits locaux (voir articles p. 17). Enfin, dans le domaine de la petite enfance, un concept hybride devrait ouvrir prochainement rue du Docteur-Rollet. «Cet équipement innovant rassemblera à la fois un relais assistants maternels, une crèche coopérative et la fédération des crèches parentales, présente Agnès Thouvenot. Cette initiative enthousiasmante montre que l'ESS est une alternative crédible en relai des politiques publiques.» ■

485
structures
de l'économie sociale
et solidaire
à Villeurbanne

5696
salariés, dont

88,7%
au sein d'associations

et **6%**
dans les coopératives.

10,25%
de l'emploi.

Au niveau national,
l'ESS représente

10,5%
de l'emploi

2,37 millions
de salariés.

Plus de
220 000
établissements.

INTERVIEW

Michel Rohart,
directeur de l'Union régionale des Scop de Rhône-Alpes



Au sein de l'ESS, les sociétés coopératives et participatives (Scop) s'imposent comme un mode d'entreprendre différent. Le modèle a su faire la preuve de sa pertinence, mais aussi de sa longévité, notamment en Rhône-Alpes.

Comment se porte l'économie sociale et solidaire en Rhône-Alpes ?

Michel Rohart: Le secteur de l'ESS représente près de 12 % des emplois en Auvergne-Rhône-Alpes. Au-delà de son dynamisme économique général, il faut dire que l'agglomération a toujours été historiquement très active dans le domaine, puisque l'économie sociale et solidaire s'y est développée en parallèle de la révolution industrielle.

encore là. À cinq ans, 65 % existent encore, contre 50 % pour les statuts conventionnels. Toutefois, au-delà de ces éléments tangibles, il y a eu un vrai sursaut d'intérêt pour les coopératives depuis 2008. La fréquentation de notre site a doublé et continue à progresser. Mais ce modèle ne peut correspondre à tout le monde. Créer une Scop, c'est devenir entrepreneur avec d'autres références. Il s'agit d'un projet collectif

«Créer une Scop, c'est devenir entrepreneur différemment »

On associe souvent le modèle coopératif aux reprises par leurs salariés d'entreprises en liquidation. Mais les Scop, ce n'est pas que ça ?

M.R. : En effet, les reprises représentent moins de 10 % de notre activité d'accompagnement à la création de coopératives. Nous accompagnons aussi les créations ex nihilo, les transmissions d'entreprises et la transition du statut associatif à celui d'activité économique sous statut coopératif. L'union régionale des Scop accompagne environ 100 dossiers par an sur 400 demandes. 40 à 50 Scop finissent effectivement par se créer. Aujourd'hui, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 470 Scop et 7 300 salariés, tous secteurs d'activités confondus.

Comment expliquer le succès des Scop ?

M.R. : C'est un mode d'entreprendre différent, qui a fait ses preuves. À trois ans, 85 % des entreprises sont

où le dirigeant doit être légitime auprès de tous les associés. C'est autour de la compétence que se crée la communauté. Les Scop respectent les principes de l'économie sociale et solidaire : une personne égale une voix en assemblée générale, une partie des résultats est conservée en réserve impartageable...

Y a-t-il dans ce domaine une spécificité villeurbannaise ?

M.R. : La première Scop s'est implantée à Villeurbanne en 1879 et, pendant longtemps, la ville a été une terre d'accueil pour de nombreuses coopératives du bâtiment et de l'imprimerie. Les coopératives et la commune partagent une vieille histoire, même si les témoignages physiques se font plus rares. Les Menuisiers du Rhône, qui auront cent ans en 2019, ont été basés ici de 1923 à 2005. Et on sent que la dynamique est toujours engagée à Villeurbanne. ■



ÉPICERIE SOLIDAIRE

Bienvenue à *Notre marché autrement*

Une épicerie sociale et solidaire a ouvert ses portes le 14 mars dernier au 231 cours Émile-Zola. L'initiative vise à offrir à tous l'accès à une alimentation adaptée et choisie, mais aussi à créer du lien social.

Il est dorénavant possible de faire *Notre marché autrement* à Villeurbanne. Depuis 15 jours, l'épicerie sociale portée par l'association *La passerelle d'eau de Robec*, accueille ses premiers adhérents. Dans cette boutique de plus de 200 m², où tout le mobilier a été créé sur mesure par un menuisier villeurbannais, les produits sont vendus à 50 % du prix du marché aux bénéficiaires sous conditions de ressources. Ces derniers sont aussi suivis par une conseillère en économie sociale et familiale, deux à trois fois par an. Parallèlement, les adhérents solidaires peuvent s'approvisionner en produits bios et équitables au prix "classique". « Nous ne vendons pas à perte pour préserver notre

capacité d'autofinancement », explique Lucille Courvoisier, coordinatrice. Toute personne ayant accès aux produits ou aux ateliers de l'épicerie en devient adhérente et a « voix au projet ». « La posture est claire : nous ne voulons pas faire pour, mais avec. » L'association travaille avec des partenaires locaux pour identifier les bénéficiaires, animer ses ateliers (cuisine, santé/nutrition, culture, etc.) et sécuriser son approvisionnement. Et parce que la mutualisation fait la force, le Gesra (Groupement des épiceries sociales et solidaires Rhône-Alpes) a installé ses bureaux dans les locaux de l'épicerie. ■

Horaires d'ouverture : lundi, jeudi et vendredi de 15h à 19h, le mercredi de 9h à 12h.

CONSOMMER LOCAL

Les locavores prennent du galon

D epuis le mois de février, un drôle de lieu a pris ses quartiers au 159 cours Tolstoï : Lell, un concept hybride, lieu de rencontres et "conciergerie" servant de point de retrait pour les produits achetés sur le site Lell.market. « Nous défendons une consommation respectueuse et locavore et voulons construire un modèle de distribution qui tisse des liens entre consommateurs et producteurs dans un rayon de 100 km », expliquent Amélie Fioretta, Bruno Hermeline et Christophe Michault, à l'origine du projet. Lell est née de leur aspiration à marier travail et valeur. La conciergerie Lell et Lell Market sont complémentaires. Ils proposent aux locavores d'acheter en ligne des produits locaux soigneusement sélectionnés, puis de venir les récupérer dans l'heure à la Conciergerie. Le local accueille aussi des ateliers et des rencontres les jeudis et les samedis, « pour valoriser le travail et les savoir-faire des artisans locaux, et "former" des consom'acteurs ». ■

▲ Lell : Amélie Fioretta, Bruno Hermeline et Christophe Michault.

NOUVEAUX Le 107, rendez-vous de l'entrepreneuriat social

2 000 m² au 107 rue de Marseille à Lyon : l'innovation sociale a désormais son lieu dans la Métropole. Le projet est porté par ETIC – entreprise solidaire de gestion de centres d'affaires dédiés aux acteurs du changement sociétal – en partenariat avec de nombreux acteurs privés et publics, dont Villeurbanne. Il vise à développer des solutions entrepreneuriales sociales et innovantes, en réponse aux besoins des populations. Une trentaine d'entreprises de l'économie sociale et quelque 170 permanents sont attendus au sein du 107, qui comptera de nombreux espaces mutualisés : cafétéria bio, espaces de réunions et de conférences. « L'objectif est de créer un pôle d'excellence en innovation sociale, pour faire émerger des projets à fort impact social, sociétal ou environnemental », expose Fabien Besson, président du 107. Ouverture officielle prévue en mai. ■

Ne jetez plus en déchèterie, recyclez en donnerie !

Depuis novembre 2015, les habitants de la Métropole peuvent déposer les objets dont ils ne veulent plus auprès de l'une des donneries situées dans 9 déchèteries du territoire. Objectif ? Réduire le gaspillage et donner une seconde vie aux objets déposés en donnerie, qui sont remis à des associations relevant de l'ESS comme Envie ou Emmaüs à Villeurbanne. Électroménager, multimédia, livres, vélos, instruments de musiques, jeux et jouets, meubles, équipement bébé... tout est concerné sauf les vêtements et les chaussures. La donnerie la plus proche de Villeurbanne est située à Saint-Priest, rue du Mâconnais. Les horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de la déchèterie. Expérimentée jusqu'en juin, l'idée sera ensuite de généraliser le concept sur le territoire métropolitain pour constituer une filière de sur-tri. ■